

qu'au décès du pensionné, la mère se retrouve seule sur le pavé, incapable de pourvoir à ses besoins, parce qu'elle n'a pas de métier et manque d'expérience et de connaissances des affaires.

Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre nous dira que le fonds de secours a aidé plusieurs centaines de personnes, qu'il a accepté de dépenser plusieurs millions de dollars. Je n'en soutiens pas moins que ce fonds de secours est utilisé de façon injuste et incomplète et qu'en réalité, il n'est qu'un paravent qui ne vient pas en aide aux personnes à charge ou un prétexte pour faire croire au public que le ministère s'occupe des personnes à charge.

Mais, en réalité, l'expérience et les nombreux cas dont nous avons été témoins nous démontrent que ce fonds de secours n'a pas vraiment aidé un grand nombre de personnes. Je trouve cela malheureux, car si, d'une part, les pensions sont destinées à aider l'ancien combattant à se réadapter dans la société, il faut, d'autre part, au décès de ce pensionné assurer aux personnes à sa charge un revenu leur permettant de continuer à vivre normalement. On ne peut certainement pas faire peser sur leurs épaules les résultats de la guerre.

Monsieur l'Orateur, j'ai en mémoire un fait dont nous avons été témoins cet été dans la circonscription de Lotbinière. Pendant plusieurs mois, une dame de Victoriaville, épouse d'un pensionné, a demandé, par mon entremise et celle d'autres personnes, au ministère des Affaires des anciens combattants de lui accorder une aide supplémentaire, étant donné qu'elle ne pouvait honorer ses obligations. Le ministère a renvoyé ce cas d'un bureau à l'autre. Finalement, les dettes s'accumulant, elle s'est vue acculée au mur. A un certain moment, ses créanciers se sont présentés et, par l'entremise de l'huissier, l'ont dépouillée de tout son mobilier. Ne connaissant pas les lois et attendant désespérément l'aide du fonds de secours spécial du ministère, elle s'est vue, du jour au lendemain, sur le pavé. L'après-midi où cela est arrivé, elle était dans mon bureau, me demandant si j'avais reçu des nouvelles du ministère. Lorsqu'elle est repartie de mon bureau de Victoriaville pour retourner chez elle, elle était dans le plus complet désarroi. Lorsqu'elle est arrivée chez elle, elle a vu dans des sacs à vidanges les médailles et souvenir de guerre de son mari, de même que ses vêtements. Elle a tenté d'ouvrir sa porte, mais celle-ci était verrouillée.

Depuis plus de six mois, nous demandions l'aide du fonds de secours. Il n'en est résulté que de vaines espérances—il faut le dire—et cette personne s'est retrouvée sur le pavé. Elle est allée consulter le chef de police pour tenter d'obtenir une certaine défense, mais cela n'a servi à rien.

Nous nous sommes saisis de cette affaire et il semble bien que nous pourrions bientôt trouver une solution.

Je donne cet exemple à mes honorables collègues non pas pour les ennuyer, mais pour leur montrer l'importance de l'adoption d'une nouvelle politique au sein de ce ministère, afin d'humaniser les services et de les adapter aux besoins humains.

Le problème le plus urgent des anciens combattants pensionnés, c'est le problème financier. Une fois que le ministère l'aura compris, il leur sera certainement possible d'envisager la vie avec plus d'optimisme.

[M. Fortin.]

Je demande instamment au ministre de songer à majorer les pensions de façon à les ajuster au coût de la vie pour que le pensionné, plutôt que d'être défavorisé du fait qu'il a exposé sa vie pour la patrie, puisse vivre convenablement.

De plus, le ministère devrait multiplier ses contacts avec les pensionnés afin d'humaniser ses services, en les rendant à des êtres humains plutôt qu'à des numéros. Il existe au Canada, 945,200 pensionnés. Il est impossible au ministère d'assurer un service humain, personnel, aux anciens combattants, selon ses structures. Même si ce ministère avait assez d'argent pour venir en aide aux anciens combattants, il lui faudrait également reformer ses structures et humaniser ses services.

Étant donné qu'il existe 832,600 anciens combattants de la seconde guerre mondiale et plus de 112,600 de la première guerre mondiale et que 29,800 pensions seulement étaient versées aux personnes à charge ou aux survivants des anciens combattants, les remarques que j'ai faites il y a un instant sont des plus importantes. Si nous voulons venir en aide aux anciens combattants, il ne faudrait rien négliger pour assurer à la veuve, à la mère ou à l'épouse du pensionné et à ses dépendants la même sécurité dont une personne civile jouirait si elle était dans la même situation.

Monsieur l'Orateur, si le gouvernement désire être équitable, il traitera de façon humaine les soldats qui sont allés combattre à l'étranger pour défendre leur pays. Toutefois, s'il veut simplement accorder des pensions au gré du vent, sans tenir compte des besoins personnels des familles ou simplement s'en tenir à des services statutaires distribués sans distinction, je soutiens que ces services n'atteindront pas leur but.

On devrait, à mon sens, humaniser les services, afin que des scandales et des injustices flagrantes comme celles qu'a subies la veuve d'un ancien combattant de Victoriaville ne se produisent plus.

[Traduction]

M. Barney Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'interviens un peu tard dans ce débat. A mesure qu'il se déroulait, je ne pouvais m'empêcher d'être ému des nombreuses évocations qui y étaient faites. C'est très intéressant, car nous ne sommes pas un peuple militaire. L'armée ne fait pas partie de nos traditions et nous sommes parfois enclins à oublier la valeur de nos soldats et de nos anciens combattants. Mais, ces dernières semaines, beaucoup d'entre nous se sont rendu compte de la valeur et des services exceptionnels rendus par les forces armées en temps de paix comme en temps de guerre.

A certaines époques, nous sommes particulièrement fiers et reconnaissants à notre armée, et je crois qu'elle nous a démontré, depuis quelques semaines, qu'elle nous était précieuse en temps de paix comme en temps de guerre. Ils ont rempli avec dignité, sans bruit, discrètement, un rôle vital, apportant leur efficacité et leur excellente formation aux tâches effroyables qu'on leur a confiées, car le rôle qui est en train de devenir traditionnel pour eux c'est celui de gardiens de la paix.

J'ai souri un peu devant l'éloquence de certains discours pendant le débat; je dis cela sans vouloir manquer de respect. Mais je remonte 25 ou 30 ans en arrière, et je me rappelle, comme Votre Honneur d'ailleurs, ces vieux